



Monsieur le Directeur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Nous nous retrouvons ce jour pour la répartition des moyens collège dans notre département. Les principales mesures budgétaires actées au plan national vont dégrader les conditions d'enseignement dans le second degré : l'UNSA Éducation dénonçait déjà ces choix l'an passé. Les moyens prévus ne feront qu'accentuer la mise sous tension des établissements. La suppression d'heures postes et leur compensation par des emplois en HSA est un choix qui complexifie l'organisation des établissements, fait obstacle au fonctionnement des collectifs pédagogiques, ajoute de la pression pour des personnels surchargés et à la limite de la rupture.

Une telle approche nie la réalité des défis éducatifs et pédagogiques qui se seront encore accrus après plus d'une année de scolarité impactée par la pandémie de la Covid 19. Elle refuse les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin. Cette carte scolaire vient accentuer la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par les cartes scolaires précédentes. L'organisation des établissements ne relève plus du défi mais des renoncements à l'essentiel. La fin de l'accompagnement départemental dans les collèges hors éducation prioritaire met à mal le soutien aux langues vivantes régionales et aux langues vivantes étrangères à travers les classes bilingues. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d'apprentissage pour les seconds.

Enfin, il est prévu un CTSD pour le premier degré le 2 mars si la situation sanitaire le permet. Cette date ne nous satisfait pas. Trop proche de la rentrée, elle ne nous permet pas de faire notre travail de représentant des personnels. Nous vous demandons de reculer cette date. Un courrier dans ce sens a été envoyé à Madame la Rectrice.

Je vous remercie de votre attention.